

Présentation générale

- En plus des 3h hebdomadaires d'allemand ou d'espagnol ce dispositif propose les horaires hebdomadaires suivants en anglais :
 - 4 heures d'anglais (soit 1h de renforcement)
 - 1 heure de cours supplémentaires en Discipline Non Linguistique (histoire-géographie, sciences...)
- Cette section demande un travail personnel régulier et une motivation sans faille en cours. L'option fera l'objet d'évaluations écrites ou orales régulières.
- Temps forts (selon les possibilités) : visite du Parlement Européen, "British Day", séjour en pays anglophone, échange avec des élèves britanniques
- En bref, cette option vous permettra de satisfaire votre goût pour la langue, à travers des supports, des activités et des projets variés.
- Thématique: « Identity and belongings » pour mieux connaître nos voisins britanniques et européens.



Objectifs pédagogiques

- Pratique quotidienne de l'anglais (langue et civilisation).
- Compréhension et expression orale et écrite.
- Découverte et approfondissement de la culture des pays anglophones (civilisation, histoire, géographie, œuvres littéraires, cinématographiques, artistiques, musicales...)
- Usage de l'anglais comme langue de communication en classe.
- Renforcement des compétences linguistiques exigibles au collège : Niveau A2, niveau B1 fin de troisième
- Préparation éventuelle d'un échange en pays anglophone en 3e

Poursuite au lycée ?

- Poursuite possible en section européenne.
- Ce « petit plus » vous permettra d'obtenir la mention européenne sur le diplôme du baccalauréat et sera également valorisé sur Parcoursup'

Comment postuler ?

- Les élèves volontaires doivent compléter une fiche de candidature.
- Selon le nombre de candidats des tests et/ou une sélection sur dossier seront réalisés.



Section Européenne
Anglais



2h00 par semaine



Option
facultative

AU COLLEGE
5^e – 4^e – 3^e

